

Circulaire n° 3924

Circulaire

aux administrations communales

Objet: Recensement annuel des chiens

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de Monsieur le Directeur de l'Administration des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre le recensement annuel des chiens à l'adresse électronique suivante, et ce jusqu'au 15 janvier 2021 au plus tard :

info@asv.etat.lu

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding